

## D- La convocation des États généraux

**Doc. 1** Extraits de cahiers de doléances des trois ordres

Pour les États généraux convoqués par le roi, chaque ordre élit ses députés (291 pour le clergé, 270 pour la noblesse et 578 pour le tiers état). Ils sont invités à faire connaître leurs revendications (doléances) par écrit. 60 000 cahiers de doléances sont rédigés.

**A. Cahier de doléances du tiers état de Valencay**

« Les habitants se plaignent d'être surchargés d'impôts. [...] Pour les remplacer, le gouvernement établirait un impôt unique [...], en y faisant contribuer les ecclésiastiques et les nobles qui doivent être assujettis comme le tiers état... »

**B. Cahier de doléances du tiers état de la ville de Beaucaire**

« [Nous voulons] la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la liberté de la presse [...], l'abolition des lettres de cachet et de tout acte attentatoire à la liberté des citoyens. [...] l'égalité [...] pour tous les sujets du tiers état de posséder les divers emplois militaires et ceux des hautes magistratures. »

**C. Cahier de doléances de la noblesse de Montargis**

« Nous déclarons ne jamais consentir à l'extinction des droits qui ont caractérisé jusqu'ici l'ordre noble et que nous tenons de nos ancêtres... »

**D. Cahier de doléances du clergé du bailliage d'Orléans**

« Que Sa Majesté défende (la foi catholique) des attaques [...] de la philosophie moderne ; qu'elle réprime [...] la presse qui inonde la capitale et les provinces d'écrits scandaleux de toute espèce [...]. Que la foi catholique [...] soit la seule permise et autorisée [...] »

1-Qu'est-ce que les cahiers de doléances et à quelle occasion sont-ils rédigés ?

-----  
 -----  
 -----

2-Dans les textes A et B, quelles formes d'égalité le tiers état veut-il ?

-----  
 -----  
 -----

3-Dans le texte B, encadrez le passage montrant le désir de liberté et soulignez celui hostile à l'arbitraire royal.

4- Dans les textes C et D, qui se montre hostile aux changements ? Pourquoi ?

-----  
 -----  
 -----  
 -----

**Doc. 2** L'ouverture des États généraux le 5 mai 1789



Reconstitution d'A. Couder, Musée de Versailles.

5-Ecrivez le numéro correspondant aux éléments suivants :

1-Le roi et la reine	2-Necker
3-Les députés du clergé	4-Les députés de la noblesse
5-Les députés du tiers état	6-Le public